



Aiki Dojo de Marseille Formulaire d'inscription Saison 2018 / 2019

Photo

Adhérent

Nom Prénom
Né(e) le à Dépt.
Pays

Coordonnées

Adresse
CP Ville
Mobile Tél. domicile/fixe
Email

Loi Informatique et Libertés et Droit à l'image

Autorisez-vous les membres du Bureau de l'Aiki Dojo de Marseille (ADM) à diffuser votre image ?

(sur les médias suivants : Site Web ADM, Page Facebook ADM, Page Instagram ADM, Twitter)

OUI

NON

Vos données collectées ne seront utilisées que dans le cadre de l'activité et de la promotion de l'Aiki Dojo de Marseille. Vous avez un droit de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles sur simple demande à l'adresse mail serge.long@outlook.fr

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom Prénom
Tél.

Autorisation parentale obligatoire pour les Mineurs

Je soussigné(e) autorise mon enfant

à pratiquer l'Aïkido et délègue tout pouvoir à l'association Aiki Dojo de Marseille, sous la responsabilité de l'enseignant, pour prendre les mesures qui s'imposent en cas d'accident ou tout autre événement nécessitant une intervention d'urgence. Je reconnais avoir été averti(e) que l'association Aiki Dojo de Marseille ne prend pas en charge la surveillance de mon enfant en dehors des horaires de cours. J'atteste être titulaire d'une assurance Responsabilité Civile garantissant les dommages corporels et matériels causés aux tiers par le mineur, y compris aux enseignants.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et des règles d'étiquette applicables au sein du Dojo de l'Aiki Dojo de Marseille (disponibles sur le site internet de l'association) et je m'engage à les respecter.

à : Le :
 L'adhérent (signature obligatoire) La Mère Le Père Le Tuteur

(Pour les mineurs : signature obligatoire du (des) parent(s) ou du tuteur)



Aiki Dojo de Marseille Informations Pratiques

Les cours sont dispensés au Dojo situé 16 bis avenue Viton 13009 Marseille.
Ils comprennent le Taijutsu (pratique à mains nues) et le Bukiwaza (pratique des armes).

Horaires des cours

| | |
|------------------------|--|
| LUNDI 19h00 à 20h30 | TAIJUTSU cours niveau débutant et tout niveau |
| MERCREDI 19h00 à 20h30 | BUKIWAZA (dominante) tout niveau |
| JEUDI 19h00 à 20h30 | TAIJUTSU cours avancé (minimum 4 ^e Kyu) |
| SAMEDI 09h30 à 12h30 | BUKIWAZA et TAIJUTSU |

Cotisation annuelle

| | |
|---|---|
| Adhésion annuelle Association ADM: | 20 € |
| Cotisation annuelle - tarif normal : | 375 € |
| Cotisation annuelle - tarif mineurs & étudiants : | 270 € (accessible sur présentation carte identité / étudiant) |

Les règlements sont reçus **en début de saison** et sont effectués selon les modalités suivantes : 3 chèques à raison d'un chèque par trimestre de pratique (tarif normal : 3 chèques de 145€, 125€ et 125€ - tarif mineurs/étudiants: 110€, 90€ et 90€). Les règlements en espèces ne sont pas acceptés. Les chèques remis en début de saison seront encaissés au début de chaque trimestre. Chaque trimestre entamé sera entièrement dû.

Cours d'essai:

1 cours d'observation suivi de 1 à 2 cours d'essai (maximum). Aucun cours d'essai ne pourra être effectué sans présentation préalable d'un certificat médical datant de moins de 3 mois. La participation aux cours d'essai sera également soumise au règlement préalable de l'adhésion annuelle à l'Association (20€), qui intègre l'assurance du pratiquant.

Dossier d'inscription – à remettre (complet) en début de saison

- Formulaire d'inscription complété et signé (avec autorisation parentale pour les mineurs)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Aikido (datant de moins de 3 mois)
Date du certificat médical
- 1 photo d'identité
- Tenue exigée : Keikogi, Obi (ceinture) et Zoris (sandales)
- Equipement : Baskets pour la pratique en extérieur, Bokken, Jo et Tanto
- Règlement intégral adhésion à l'association + cotisation (3 chèques)

Téléphone : 04 91 87 29 72 / 06 88 08 92 06

Site web : <https://www.aikido-marseille.org/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/aikidojomarseille.fr>